

Vous avez désormais pris l'habitude de recevoir cette lettre d'information qui fait le point sur les actions engagées par EFA-CGC, actualisées à partir de celles qui ont été portées à la connaissance de nos adhérents ces trois derniers mois. Les élections professionnelles dans les trois versants de la Fonction Publique se dérouleront le 6 décembre prochain. Cependant à EFA-CGC, si nous avons bien conscience de l'importance de cette échéance électorale, nous sommes actuellement engagés dans des actions constructives pour garantir une Fonction Publique de qualité au Service de l'Intérêt Général ! Ce n'est pas en stigmatisant les fonctionnaires et en mettant en place un simulacre de dialogue et de débat social qu'il y aura plus de solidarité dans notre société.

Pour pouvoir continuer à défendre vos intérêts collectifs et individuels, EFA-CGC a besoin de votre soutien et de vos idées pour poursuivre une démarche de dialogue social constructif malgré une Administration qui apparait de plus en plus déconnectée de vos réalités de terrain.

Sommaire

SOMMAIRE	1
MOBILITÉS	2
SERVICE PUBLIC	3
ACTUALITE PAR STRUCTURES	3
MAA	3
MTES	7
ASP – INAO – ODEADOM – FRANCEAGRI MER	8
ONCFS	10
CNPF	10
ONF	11
VIE SYNDICALE	13

Cycle d'hiver

Les comptes rendus des CAP et CCP auxquelles siège EFA-CGC sont mis en ligne sur [le site EFA-CGC](#), ainsi que les déclarations liminaires. Les liens vers les postes proposés au MAAF au MEEM et dans les établissements rattachés sont aussi sur le site.

- La CAP d'hiver des IAE s'est tenue le 1er mars 2018. Elle a traité notamment des mobilités ONF et enseignement agricole et de la liste d'aptitude IAE.

En lien : la [déclaration liminaire intersyndicale](#) sur l'ONF

La [déclaration liminaire EFA-CGC - CFTC](#)

- CAP Attachés ONF : 6 mars

- CCP (contractuels de droit public) ONF : 7 mars

Nota : concernant l'ONF les CAP des CATE et des TSF prévues respectivement les 6 et 8 mars devraient être reportées en raison des démissions de ses membres. La CAP des SA s'est tenue le 1^{er} mars.

Cycle de printemps

Le calendrier des CAP de printemps du MAA et la Note de mobilité du MAA sont en ligne sur le [site](#)

Les postes proposés par le MTES sont consultables [sur le lien du ministère](#).

Date limite de candidature MTES (liste initiale + additif) : 21 mars, additif annoncé pour le 1er mars

- Pour l'ONF :

CPS IAE de l'ONF : le 25 mai

CAP CATE et Attachés ONF : 5 mai

CCP et CAP Adjoints Adm : 6 mai

CAP des SA : 7 mai

CAP des TSF : 14 mai

- Pour le MAA :

CAP Attachés d'administration : le 24 mai

CAP des TS : 30 mai

CAP des SA : 31 mai

CAP des IAE : 6 et 7 juin

CAP des IPEF : 5 juin

- Pour le MTES :

CAP des Techniciens de l'Environnement : le 25 avril (espaces protégés) et le 15 mai

CCP ministérielle et de l'ONCFS : dates non encore connues.

Pensez à faire passer vos dossiers à vos représentants EFA-CGC ! Chaque année, plusieurs dossiers passent à la trappe sur erreur administrative alors qu'un suivi syndical aurait permis de les rattraper !

...soit directement auprès des représentants, soit via : [Contact EFA-CGC](#).

Les CAP contournées

Après l'expérimentation des mobilités « intercycles » au MTES et qui a été abandonnée, nous assistons à une multiplication de la publication de postes « au fil de l'eau » : ONF, MAA, MTES, aucune structure n'est épargnée. Nous combattons fermement cette procédure opaque qui contourne les CAP, complique les mobilités en couple, opacifie les opportunités de mutation.

L'Alliance du Trèfle a saisi la Secrétaire générale du MAA pour lui demander des explications sur ce point. Ce courrier du 24 janvier 2018 est en ligne sur le site EFA-CGC et sur le site de l'Alliance du Trèfle.



SERVICE PUBLIC

L'année va être extrêmement tendue sur le front du dialogue social. En effet il va falloir une nouvelle fois défendre les missions que les textes de lois votés par les Parlementaires ont attribuées aux Fonctionnaires de l'Etat, des Hôpitaux et des collectivités territoriales.

Dans un climat de chasse aux Fonctionnaires et aux agents des Services publics de tous statuts, responsables de tous les maux, vous et nous allons devoir démontrer que nous ne sommes pas des nantis, mais que nous contribuons, chacune et chacun à notre niveau, au bon fonctionnement de notre République, à l'intérêt général et que nous sommes au service de nos concitoyens.

Alors n'ayons pas peur de ce que nous sommes...

vous pouvez compter sur EFA-CGC pour porter les valeurs d'un Service Public de qualité !

Guide épuisement professionnel

Vous trouverez [ici](#) un guide adapté aux services publics et traitant de l'épuisement professionnel.

Handicap

Pour toutes questions EFA-CGC bénéficie des référents « Santé au Travail et Handicap » de la CFE-CGC.

Vous trouverez un dossier spécifique en lien : <https://www.efa-cgc.net/nos-dossiers/handicap/>

ACTUALITE PAR STRUCTURES

MAA

(Ministère de l'agriculture, de l'alimentation)

CTM du MAA

Budget 2018

Le ministre a présenté, le 27 septembre, au Comité Technique Ministériel (CTM) le projet de budget 2018 pour le ministère, projet débattu le jour même en Conseil des Ministres. Le budget 2018 alloué au MAA est annoncé à 5,2 milliards d'euros ; soit une « stabilité progressive » par rapport à 2017. Il porte sur trois grandes priorités pour le MAA :

- Le soutien à la PAC, les aides pour l'outre-mer et la forêt
- La gestion des crises sanitaires
- L'enseignement et la formation.

Les effectifs globaux sont en baisse (-168 ETP au total) avec un maintien pour l'enseignement et la sécurité sanitaire et une augmentation pour la gestion de la PAC.

Les déclarations liminaires et compte rendus des CTM du 27 septembre, du 9 novembre, du 7 décembre 2017 et du 8 février 2018 sont sur le [site de l'Alliance du Trèfle](#)



CTM du 9 novembre 2017

Le ministre a introduit la réunion en présentant la feuille de route du Ministère. Il a pris le temps d'entendre les réactions des syndicats et d'y répondre, avant de laisser la présidence du Comité à Madame la Secrétaire Générale. Etaient également abordés, lors de ce CTM : le projet de bilan social 2016, un point d'information sur le programme Action publique 2022, la mise en œuvre du PPCR, la compensation de la Contribution Sociale Généralisée (CSG), le dialogue social relatif à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail en établissement public local d'éducation et de formation professionnelle agricoles, l'attribution de l'avantage spécifique d'ancienneté (ASA), l'Espace National Sécurisé de l'Agent Public (ENSAP) et le projet d'obtention des Labels Diversité et Egalité.

CTM du 8 février 2018

Le comité technique ministériel s'est réuni le 9 février sous la présidence de Valérie METRICH-HECQUET, Secrétaire générale.

Le compte-rendu détaillé du CTM est disponible sur [le site de l'Alliance du Trèfle](#), ainsi que les documents suivants :

- [Déclaration liminaire de l'Alliance du Trèfle](#)
- Label Egalité et Diversité : [feuille de route](#), [plan d'action](#) et [périmètre](#)
- Expérimentation territoriale : [décret](#) et [courrier de l'Alliance du Trèfle](#)
- [Feuille de route](#) sociale 2018
- Mobilités hors CAP : [courrier de l'Alliance du Trèfle](#)

Comité technique spécial DRAAF-DAAF-DRIAAF:

L'Alliance du Trèfle déplore la baisse des effectifs en DRAAF, qui couplée avec la réforme territoriale, diminue la présence sur le terrain des agents du ministère et aggrave encore leurs conditions de travail.

Charte de gestion des IAE

La charte de gestion des IAE, présentée au CTM du 6 juillet 2017, a été publiée par note de service en date du 18 octobre 2017. Elle consultable en ligne, sur notre site internet.

Cette charte n'a pas vocation à créer du droit. Elle permet de formaliser et d'harmoniser les règles d'organisation et de gestion des IAE et assure un égal niveau d'information pour les instances qui emploient des IAE et pour les agents du corps. EFA-CGC a activement participé aux groupes de travail pour l'élaboration de cette charte.

Groupes de travail du CTM

Les comptes-rendus complets sont en ligne sur : [le site de l'Alliance du Trèfle](#)

Baromètre social des DDI

Le MAA a présenté en septembre les résultats de l'enquête BVA dans les DDI. Il en ressort notamment un ressenti de charge de travail accrue et un impact défavorable sur la santé. Au titre des points positifs, l'ambiance entre collègue et les relations avec la hiérarchie directe sont meilleures que dans la moyenne des ministères. Quant aux préconisations faites par l'institut, elles nous ont semblé relever de la langue de bois ! L'administration a précisé qu'elle ferait ses propres préconisations à l'issue de l'enquête similaire pour les agents hors DDI dont les résultats sont attendus prochainement.

Situation dans les SEA

La situation des SEA apparaît en amélioration mais les OS soulignent la fragilité des équipes et la forte pression des agriculteurs. Le ministre s'est engagé sur un calendrier qui doit être tenu. Les moyens doivent être maintenus. Pour les aides non surfaciques, une implication importante des Conseils régionaux est nécessaire. Concernant la prochaine programmation une anticipation est attendue.



Groupe de travail sur le fonctionnement des CAP :

A l'issue du groupe de travail du 20 octobre 2017, une modification notable entre en application dès les CAP de l'automne : pour les mobilités, ne sont plus publiées que les informations relatives aux candidats ayant recueilli un avis favorable de la CAP.

Les tableaux diffusés ne contiendront désormais que le nom, le prénom, l'affectation actuelle et future des agents, ainsi que les éventuelles réserves si un arbitrage est nécessaire. A l'issue de la commission d'arbitrage, seuls les candidats retenus figureront dans les tableaux.

Groupe de travail du 17 octobre 2017 sur la définition des taux de promotion :

L'Alliance du Trèfle a insisté sur l'importance que revêt la fixation de ces ratios, qui doivent permettre des promotions en nombre significatif dans tous les corps.

Offrir des perspectives de carrière valorisantes aux agents est actuellement indispensable, dans un contexte de poursuite du gel du point d'indice et de report du calendrier d'application du protocole « Parcours Professionnels, Carrières, et Rémunérations » (PPCR).

Le compte-rendu de ce groupe de travail est consultable en ligne sur [le site de l'Alliance du Trèfle](#).

Déprécarisation

Sessions de concours

Pour les sessions 2016, 657 postes ont été ouverts, dont 432 pour le ministère et 225 pour les opérateurs (IFCE, ONF, FAM, ASP, IGN, INAO, ONCFS). Sur 429 candidats déclarés, 213 seulement ont été admis sur la liste principale. Seules 33% des places offertes ont donc été pourvues !

Le groupe de travail CTM s'est penché sur les causes de ce faible taux de participation et de réussite. L'Alliance du Trèfle a insisté sur l'importance de respecter l'esprit de la loi Sauvadet qui vise à diminuer la précarité et donc le nombre de contractuels. Les cas particuliers de l'enseignement et des ISPV ont ensuite été abordés. Puis EFA-CGC a, de nouveau, interpellé l'administration sur les modalités de calcul du plancher de rémunération après titularisation (temps partiel et prise en compte de la modulation positive).

Pour la session 2017 : les arrêtés d'ouverture des concours de déprécarisation des IAE et des Attachés au titre de l'année 2017 offraient respectivement 150 et 14 places. Pour les IAE, les épreuves écrites ont eu lieu en janvier, l'épreuve orale à partir du 22 mai 2018. Mais on constate que le nombre de poste proposés est inférieur au chiffre de l'arrêté, et que certains opérateurs comme l'ONF n'en proposent même aucun !

Reclassements

Les propositions de reclassement du MAA ont révélé quelques surprises, à commencer par un changement dans la comparaison du salaire plancher avec celui issu du reclassement après titularisation. Par ailleurs, il s'avère que les modalités retenues pour les reclassements et calculs de salaire varient selon les agents et les gestionnaires les ayant traités. Des erreurs ont également été constatées.

Attention, vous avez seulement 2 mois à compter de la réception de votre Arrêté de nomination pour effectuer une demande de recours gracieux !

N'hésitez pas à [nous contacter](#) pour plus d'explications et pour vous faire aider.

Le Défenseur des Droits, saisi par EFA-CGC, a considéré que l'inégalité de traitement pour le calcul de salaire des personnels déprécarisés à temps partiel ne constituait pas une discrimination. Sa décision repose sur des arguments de droit et une non validité statistique des cas de figure cités et non sur le fond de la question de l'inégalité.

Au vu de cette réponse EFA-CGC, a cherché un soutien parlementaire, et a transmis au chef de service RH du MAA, un argumentaire illustré d'un exemple concret pour démontrer la réalité de l'inégalité de traitement.

Parcours professionnels après la titularisation :



Vos années de services publics accomplis en tant qu'agent contractuel sont à prendre en compte pour les avancements de grade. N'hésitez pas à insister sur ce point pour pouvoir bénéficier d'avancement de grade.

Extrait de la [Circulaire du 26 juillet 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire](#) :

"Pour tenir compte des titularisations issues des recrutements réservés, l'article 10 du décret permet d'assimiler, pour les avancements de grade, les services publics accomplis en tant qu'agent contractuel sur des fonctions correspondant aux missions du corps d'intégration à des services effectivement accomplis dans le corps ou le grade d'accueil".

Bilatérale du 9 février entre EFA-CGC et la RH du MAA :

Gilles VANPETEGHEM et Valérie BOYE ont rencontré en bilatérale, Noémie LE QUELLENEC, sous-directrice de la gestion des carrières et rémunération au SRH, Jérôme GUILLOU, adjoint du bureau de gestion des personnels de catégorie A et Julienne LY, Référente gestionnaire des IAE.

L'objet initial de cette bilatérale portait sur le double décompte du temps partiel dans le calcul du minimum de salaire garanti.

Cependant, EFA-CGC avait proposé d'y aborder également d'autres problématiques relevées lors des sessions passées, notamment : modalités de comparaison du salaire minimum garanti avec le traitement de reclassement, intégration de la modulation PSR dans le calcul, prise en compte de l'ancienneté et catégorie retenue (A ou B), retour signé des propositions de reclassement du MAA, manque d'informations préalables claires pour les candidats. Lien vers le compte-rendu de cette bilatérale ([ici](#)).

Pour toute information complémentaire et appui dans vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter et à vous adresser à vos représentants en CAP.

Labels diversité et égalité professionnelle

La Société ALTIDEM a présenté le 7 septembre dernier les principales forces et faiblesses du MAA pour l'obtention des labels diversité et égalité professionnelle et a proposé plusieurs axes d'amélioration.

Constatant que les valeurs d'égalité sont portées par les agents du ministère, le prestataire relève toutefois le besoin de professionnaliser la traçabilité (recrutement, mobilité, avancement, ...) afin d'être en mesure d'apporter les preuves de non-discrimination, la nécessité de développer le dialogue social sur ces thématiques, d'améliorer la gestion des reprises d'activité après des périodes de longue absence de personnels et de mieux définir la politique d'égalité professionnelle et les priorités en matière de discrimination.

Le périmètre d'étude ayant été restreint à l'administration centrale et aux DRAAF, les organisations syndicales craignent que les conclusions ne soient pas transposables au reste du ministère. Elles espèrent que le MAA développera sa politique en faveur de la diversité et de l'égalité pour tous les personnels dépendant du MAA.

Valérie BOYE participait à cette présentation pour EFA-CGC. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à [la contacter](#).

CAP des IAE

Grade Hors Classe

La modification du statut des IAE a notamment conduit à l'ouverture du grade « Hors classe ». Les premières listes d'accès pour 2017 et 2018 ont été examinées lors d'une CAP IAE spécifique le 5 décembre.



MTES

(Ministère de la transition Ecologique et Solidaire)

Elections professionnelles CCP MTES/ONCFS et autres EPA

La mise en place du Quasi Statut depuis le 1er janvier 2017 implique la création d'une Commission Consultative Paritaire (CCP) pour que les personnels puissent bénéficier d'une instance où leur situation personnelle soit suivie : évolution du statut, parcours professionnels, promotions, mobilités, recours, etc...

L'efficacité des collègues de l'ONCFS n'est plus à démontrer : deux listes de candidats (une ONCFS et une ministériel) ont été transmises à la DRH du MTES et de l'ONCFS dans les délais très contraints

Les élections ont eu lieu le 17 octobre 2017, **EFA-CGC a obtenu 3 sièges (sur 5) à la CCP de l'ONCFS, et un siège à la CCP ministérielle**

Vos interlocuteurs pour la CCP Ministérielle : François OMNES et Angélique MYOT-AUBRY

Services du MTES

La mise en place de la nouvelle organisation territoriale du ministère continue de provoquer des doutes et des situations complexes au sein des équipes. En effet, même si le choix du multisites permet d'offrir une présence des services du MTES proche des territoires, il reste en interne à régler des problèmes de fonctionnement, notamment managérial, et de gestion des déplacements sur le terrain ou entre site dans les nouvelles grandes régions. Une délégation d'EFA-CGC a été reçue à la DRH pour faire le point sur la situation.

De plus le décret n° 2017-1845 du 29 décembre 2017 relatif à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au préfet a suscité de l'incompréhension et de nouvelles inquiétudes pour les collègues alors que la réforme territoriale n'est pas encore totalement stabilisée.

Avenir des EPA du MTES

Une mission est actuellement en cours pour définir une meilleure synergie entre le MTES et certains de ces établissements publics administratifs. Une délégation EFA-CGC a été reçue par les quatre membres de cette mission au cours d'un entretien calibré à une heure. Cela a permis à vos représentants d'exposer les propositions et points de vigilance portés par EFA-CGC pour vos différentes structures.

Techniciens de l'Environnement :

La liste d'aptitude dans le corps des IAE reste ouverte aux techniciens de l'Environnement, contrairement aux annonces faites d'un basculement dans le corps des ITPE. Dont acte !

EFA-CGC suivra avec attention les propositions des collègues lors des CAP.



ASP – INAO – Odeadom – FranceAgriMer

(Agence de services et de paiement – Institut national de l'origine et de la qualité
– Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer)

FranceAgriMer, INAO et Odeadom

Contacts : olivier.poussin@efa-cgc.com, philippe.marcel@asp-public.fr

Statut Unifié (ASP, FAM, INAO, Odeadom)

EFA-CGC a constitué un dossier d'évolution et d'amélioration du Statut unifié en 2016. Ces propositions accompagnées d'appels à se mettre autour de la table pour en discuter les modalités, trouver les points de convergence, et œuvrer à leur mise en œuvre sont restés lettre morte. Les représentants EFA-CGC ont portés, au Comité Technique du Statut Unifié, la déclaration liminaire unitaire des OS dans laquelle ils renouvelaient leurs questions et attentes.

Les réponses apportées par la DG de FranceAgriMer, en charge de ce Statut et "porte-parole" des 3 autres établissements, étant quasi inexistantes et inacceptables après 18 mois sans débat ni avancée, l'ensemble des OS ont décidés de ne pas siéger en Comité Technique Statut Unifié du 5 octobre 2017.

Les demandes, destinées à répondre à la spécificité de ce statut et au blocage de la rémunération et de la carrière des agents sont :

- la hausse du taux de promotion
- la modification des grilles indiciaires
- la revalorisation du régime indemnitaire

Contacts : philippe.marcel@asp-public.fr, marite.caradiat@asp-public.fr ou daniele.froitier@asp-public.fr.

ASP

Activité agricole

Le malaise de la profession agricole, la séquestration du PDG, les difficultés avec les Autorités de Gestion (nouvelles régions), les quelques aides 2015 pas encore payées en totalité (juste des avances de trésorerie), pèsent encore sur le moral des agents, et génèrent de lourdes inquiétudes concernant les contrôleurs terrain. Certes les mesures qui ont été prises pour revenir à une situation normale vont dans le bon sens mais EFA-CGC reste vigilant et à l'écoute des agents.

Activité Formation professionnelle

L'ASP gagne et perd des marchés au gré des appels d'offres des nouvelles régions. L'impact sur les effectifs est différent d'une DR à l'autre. La mise en place du numéro unique employeur « DR France » est une solution pour lisser la charge au niveau national. EFA-CGC reste attentif à l'impact sur les conditions de travail des agents.

Activité Emploi

L'annonce du premier ministre de diminuer les emplois aidés génère de l'inquiétude dans les DR ASP dont une grande partie des ETP est liée à cette activité. Heureusement cette baisse ne sera pas brutale, et il semble à ce jour que le non renouvellement des CDD recrutés pour faire face au pic d'activité de cette année suffise à maintenir un niveau d'activité suffisant pour les titulaires (qu'ils soient fonctionnaires, SU ou CDI).



Numéro unique

Une réforme en profondeur de la téléphonie de l'établissement avec la mise en place d'un numéro unique sur des plages horaires raisonnables était à l'ordre du jour du CTE. La première étape du dispositif étant la mise en place d'un numéro unique et payant pour répondre aux questions sur les mesures emploi. EFA n'est naturellement pas opposé au numéro unique si cela va dans le sens de l'amélioration du service au public.

Cependant, nous regrettons une certaine précipitation dans la mise en place de la première étape et le refus de la direction de faire référence à une charte téléphonique déjà existante et qui garantit les conditions de travail des agents qui répondent au téléphone.

Généralisation du télétravail à l'ASP

Mise en œuvre dès septembre 2017 pour 300 agents, cette méthode de travail à distance rencontre un franc succès, même si des ajustements tant techniques qu'organisationnels doivent encore être mis en œuvre.

Nouvelle Secrétaire générale

Madame Vincenti a reçu Olivier Poussin et Franck Cayssials, représentants de la section ASP de EFA-CGC, pour une première prise de contact. L'entretien fut cordial et nous lui avons réaffirmé le caractère résolument constructif et non catégoriel de EFA-CGC, et balayé avec elle divers sujets, entre autres :

- le malaise croissant du personnel qui se caractérise par l'impression d'être des fonctionnaires de seconde zone, ou d'être complètement oubliés pour les agents du statut unifié, et surtout par la multiplication de cas avérés de risques psycho-sociaux
- l'évolution des métiers de gestionnaires et de contrôleurs, qui contribue à renforcer encore le climat anxiogène et pour lesquels il semble indispensable d'associer les OS,
- les primes, rémunérations et statuts pour lesquels nous souhaitons une concertation plus étroite avec la direction.

CTE du 01 février : entre bilans et évolutions.

EFA-CGC a lu une déclaration liminaire pour accueillir la nouvelle secrétaire générale et indiquer les points sur lesquels il nous semble urgent de travailler : la souffrance au travail, les perspectives de carrière sans oublier le simple respect du droit des agents.

Les évolutions annoncées :

Le PDG a évoqué, dès les questions d'actualité, son souci de dématérialiser rapidement la gestion des dossiers pour se conformer à l'objectif CAP 2022 de l'Etat. Et la disparition programmée pour le prochain CTE de la direction de la communication qui sera éclatée entre la DFJL pour sa partie reprographie et la DG pour les tâches de communication interne et externe.

Les deux sujets soumis au vote concernaient aussi l'évolution de l'organigramme de la DIREPS qui devient DIREEPS (Direction de l'Emploi Environnement et Politiques Sociales. et l'adaptation du décret 2011-1054 pour définir dans quelles conditions le CTM et le CHSCT du ministère pourra se saisir de sujets communs aux CTE des divers opérateurs (ASP-FAM-INAO-ODEADOM...) intégrés désormais dans le périmètre du MAA.

Bilans :

Bilan 2016 de l'AUDAS, bilan de l'action de la médiatrice, bilan des formations 2017, sans oublier bilan de la phase 1 du déploiement du numéro unique en novembre 2017.

Sur tous ces sujets EFA-CGC a fait part de quelques dysfonctionnements constatés, et de certaines craintes sur l'impact des mesures.

Contacts ASP : [Olivier Poussin](#) et [Franck Cayssials](#)



ONCFS

Office national de la chasse et de la faune sauvage

Intersyndicale de l'ONCFS

Le 18 décembre, afin d'attirer l'attention sur les réductions d'effectif (18% en 5 ans) alors que la charge des missions ne fait que s'accroître [un courrier intersyndical](#) a été adressé à tous les parlementaires, annonçant un arrêt de la transmission des constats de grands prédateurs.

Interventions d'EFA-CGC

Avec la parution du décret n°2017-1845 du 29 décembre 2017, ainsi qu'un communiqué de presse relatif au recrutement de chasseurs dans le département de l'Oise pour faire de la police des milieux naturels et de la forêt, EFA-CGC a réagi en écrivant [au Ministre chargé de l'Environnement](#) et via l'Alliance du Trèfle [au Ministre chargé de la Forêt](#) et a transmis un communiqué de presse à la Fédération des Services Publics CFE-CGC pour une large diffusion.

Voir aussi en page 7 la question de l'avenir des EPA du MTES et celle de la promotion des Techniciens de l'Environnement.

CCP de l'ONCFS

Vos nouveaux élus sont : François OMNES, Angélique MYOT-AUBRY, Margaux JOULAIN, Jean Sébastien GUITTON, Sandrine LETELLIER et Patricia MERLE.

Réseau ONCFS

Votre interlocuteur, animateur du réseau et membre du Conseil syndical d'EFA-CGC : guillaume.rulin@oncfs.gouv.fr

CNPF

Centre National de la Propriété Forestière

Les fiches de procédure recrutement et mobilité ont fait l'objet d'une mise à jour récente instaurant de nouvelles règles parmi lesquelles une obligation de mobilité géographique pour passer d'Ingénieur à Directeur adjoint (au lieu d'une mobilité entre Centres gestionnaires auparavant) et une exception à l'obligation de mobilité pour le cas d'une réorganisation de service pour passer de Secrétaire (A2) à Attaché (A1). La règle précisant que la mobilité n'était que recommandée pour le passage de Technicien à Ingénieur a été maintenue.

La position d'EFA-CGC sur le sujet est de privilégier une seule et même règle commune à toutes les catégories d'emploi : dans l'intérêt des services et du CNPF, le candidat recruté doit être le meilleur candidat quel que soit son origine géographique à partir du moment où il remplit les conditions du décret statutaire. Pour ce faire, nous souscrivons entièrement à l'idée d'introduire dans le jury une personne extérieure au service recruteur dans le cas d'une candidature "locale". Notre établissement est certainement trop petit pour que l'on puisse imposer une mobilité systématique et disposer de règles multiples enlevant de la lisibilité à la stratégie générale de gestion des ressources humaines. EFA-CGC a par ailleurs noté que ces fiches de procédures introduisaient des contraintes qui ne figuraient pas dans le décret statutaire.

Contacts : Amélie CASTRO a.castro@crpf.fr et François CLAUCE francois.clauce@crpf.fr



Une crise à un niveau jamais atteint

Depuis la communication « accidentelle » du compte rendu du CODIR plénier du 4 septembre 2017, qui a officialisé que la maquette financière du COP était irréaliste aux yeux mêmes de la direction qui l'a conçue (ce que nous avons dénoncé dès son affichage) les représentants des personnels de droit public en CT, CHSCT et au CA ont démissionné de leurs mandats (à l'exception d'une OS).

Sourde à ces messages d'alerte, la direction accentue depuis ses dérives dans une fuite en avant, tant au niveau des orientations stratégiques et techniques (qui vont à l'encontre des valeurs de gestion durable et de l'intérêt de l'établissement), accentuant le malaise au sein des équipes, que du comportement vis-à-vis des personnels et de leurs représentants (non respect des règles, pratiques de management par intimidation ou plus, mépris,...).

Plus que jamais, la conviction se renforce que cette direction conduit l'ONF à sa perte, tout en pratiquant la désinformation systématique à l'interne comme à l'externe...

Intersyndicale public-privé

L'intersyndicale initialement constituée de personnels de droit public s'est élargie début novembre au secteur privé et depuis 4 mois ce sont 85% des personnels qui dénoncent ce qui s'apparente à un sabotage de l'opérateur de la gestion des forêts publiques française.

Le 14 décembre ce sont 1100 personnels de l'ONF, venus de toute la France qui ont manifesté leur froide colère face à cette situation et leur détermination à vouloir sauver leur établissement.

"Convention Collective Nationale"

Suite à l'échec des négociations en 2017, la direction avait début janvier envoyé un nouveau projet de texte : ce document était en recul substantiel sur au moins 13 points par rapport à celui que la direction avait proposé à la signature en juillet 2017...

Par ailleurs, le directeur général restreignait le champ des points ouverts à la discussion et fixait un calendrier sur le premier trimestre.

Provocation ou pas, la réunion du 11 janvier s'est déroulée dans une ambiance tendue et détestable, de même que celle du 14 février qui a tourné court, mais durant laquelle le DRH en a profité pour « distiller » l'annonce de ce qui serait « la fin de l'EPIC dérogatoire »...

Commission Consultative Nationale de Reclassement des Postes.

Alors que la commission a voté favorablement pour le reclassement de 75 postes, la direction n'en retient que 18 de manière certaine. Pire encore : l'envoi par la DRH de courriers à plusieurs demandeurs leur indiquant que la Commission avait émis un avis défavorable sur leur dossier, alors que les votes de la commission avaient abouti à un résultat favorable, est inadmissible. L'administration se permet de manipuler les résultats de cette commission pour dissimuler des décisions arbitraires, en faisant porter incidemment la responsabilité sur les organisations syndicales !

Décret CATE

Le décret a été abordé en séance du conseil d'Etat le 7 février, nous sommes maintenant dans l'attente de la sortie du texte et de sa date d'effet.



Les tutelles : écoute, refus d'entendre ou double jeu ?...

Déjà début 2017, EFA-CGC avait alerté le CTM du MAA sur les dérives qui se mettaient en place (une réunion avait eu lieu au MAA le 30/01/2017 lors de laquelle la SG du MAA avait pris des engagements, qui n'ont pas été tenus).

A la CAP des 30 et 31 mai 2017, l'intervention des organisations syndicales a provoqué une demande de rendez-vous au cabinet du ministre, entrevue qui a eu lieu le 20 juin, mais peu de temps avant un remaniement ministériel...

Suite aux démissions en septembre, une délégation de l'intersyndicale a été reçue au Cabinet du MAA le 17/10/2017.

A l'issue de la manifestation du 14 décembre, une délégation intersyndicale a, à nouveau (...), été reçue par des représentants des tutelles et une mission d'ingénieurs généraux a été annoncée.

Cette mission a rencontré les représentants de l'intersyndicale nationale le 9 janvier 2018, puis elle s'est rendue en régions Grand-Est (le 25/01) et Midi-Méditerranée (le 02/02).

Toutes ces rencontres ont eu lieu dans un cadre intersyndical et les représentants de l'intersyndicale ont eu le sentiment d'une écoute attentive de la part des ingénieurs généraux.

Une premier point d'étape était prévu le 14 février, entre le cabinet du MAA et l'intersyndicale.

Cette entrevue a été repoussée au 26 février par le MAA.

Dès le début de la réunion, il s'est avéré que malgré le travail mené par la mission, le cabinet n'envisageait à ce stade de prendre aucune décision.

Après une interruption de séance, les représentants de l'intersyndicale ont décidé de quitter la réunion.

Un communiqué intersyndical en lien a été diffusé.

Le travail en intersyndicale continue...

Le mal être des personnels de l'ONF s'accroît encore

Le conflit de valeurs entre la déontologie est maintenant tel que l'alternative proposée aux personnels est *d'apprendre à gérer les contradictions entre leur déontologie et ce que leur demande leur direction...*

Vous trouverez ci-joint un lien vers la [déclaration liminaire intersyndicale](#) faite le 1^{er} mars en CAP Ministérielle des IAE.

Contacts [Jean-Marc Faliszek](#) ; [Arnaud Métais](#).



Actions en justice

La fin de l'année 2017 et le début de celle-ci ont vu une issue favorable sur deux dossiers soutenus par EFA-CGC devant la justice administrative :

- Le premier concerne la reconnaissance du droit à toucher les primes pour les IAE affectés dans les Agences de l'Eau.
- Le deuxième concerne un IAE ex-ITF à qui l'on refusait un départ anticipé à la retraite au titre de la qualité du corps des ITF reconnu comme corps dit actif. Sa structure estimait que la fonction qu'il avait occupée en détachement n'était pas active. Le Tribunal administratif a tranché en indiquant que c'est le statut du corps qui compte et pas l'activité en elle-même.

Elections 2018 : C'est bientôt !

Pour confirmer notre représentativité, vous défendre dans un maximum d'instances, et porter des projets en accord avec nos valeurs, EFA-CGC aura besoin de chacune et chacun d'entre vous : vos voix et celles des collègues que vous irez convaincre, vos noms comme candidats sur les listes, votre investissement pour coller des affiches et distribuer des documents d'information....

Sans vous nous ne pouvons rien !

Groupes thématiques :

Les groupes thématiques suivants, chargés de proposer le positionnement du syndicat sur des sujets de fond, ont été lancés : [Liste des groupes et pilotes](#)

Un état des lieux des réflexions sera fait préalablement aux réunions de printemps (ouvertes aux sympathisants)

Réunions de sections

Les réunions de section de printemps vont bientôt commencer, n'hésitez pas à venir y participer, elles sont ouvertes à tous les personnels qui désirent échanger avec nous, pas seulement les adhérents !

Dans le cadre du rapprochement des sections au sein des nouvelles régions, une session de regroupement des 3 sections régionales de Grand Est aura lieu le jeudi 29 mars à partir de 09H00 dans le grand Amphi d'AgroParisTech au 14 rue Girardet à Nancy. Ce sera l'occasion d'une formation-sensibilisation à la prise en compte du Handicap, animée par Christophe ROTH, Délégué National Santé au Travail et Handicap et le Docteur Martine KERYER, Secrétaire Nationale Santé au Travail et Handicap. Cette réunion est bien entendu largement ouverte à tous les sympathisants !

Contactez-nous ou contactez les secrétaires de sections géographiques !

Venez nombreux !...



Vous trouverez les dates et les responsables de section à contacter sur notre site internet !

Site : <http://www.efa-cgc.net>

ou en nous adressant un mail à :

Secrétariat EFA-CGC : [Contact EFA-CGC](#)

Pour adhérer :

[Téléchargez, imprimez et renseignez le bulletin d'adhésion.](#)

